



# La lettre d'information de Bellot

Mars 2015

## Le mot du maire

Chères Bellotières et Bellotiers,

L'année 2015 ne pouvait pas plus mal commencer, avec les attentats contre les journalistes de Charlie Hebdo et le super marché casher à Paris en janvier dernier. Cependant dans ce climat morose nous restons confiants dans l'avenir de Bellot et son développement au travers des actions entreprises par votre municipalité.

Je souhaite rappeler en préambule que cette seconde lettre d'information vient en complément du site internet de Bellot : [www.mairie-bellot.fr](http://www.mairie-bellot.fr). Lancé le 1er septembre 2014, ce dernier rencontre un grand succès, avec une douzaine de connexions par jour effectuées par plus de 200 utilisateurs chaque mois. Vous y retrouverez en temps réel les informations de la Mairie, les actualités sur la vie de la commune, des articles, des liens pour vos démarches administratives ...

Dans un autre cadre, celui de la santé, l'équipe municipale est particulièrement satisfaite d'avoir mené à bien son projet de cabinet paramédical, malgré les difficultés rencontrées pour partager les locaux associatifs de la commune. Ce projet commence par l'installation à l'étage de la Mairie, d'un service de kinésithérapie assuré par Madame Christine Fardeau, habitante de la commune et kinésithérapeute depuis 20 ans. Elle vous reçoit sur rendez-vous, ou se rend à votre domicile si vous avez des difficultés à vous déplacer. Ce projet doit permettre le développement des activités paramédicales dans notre commune et les communes voisines.

Depuis le mois de septembre, pour respecter la loi, nos communes rurales ont du mettre en place la réforme des rythmes scolaires avec un coût élevé pour les budgets communaux (recrutement de personnels qualifiés, achat de matériels) et ceci au détriment d'autres investissements nécessaires à nos communes.

Malgré cet effort particulier nous avons poursuivi nos investissements en faveur de l'école en remettant en état tout le circuit électrique en décembre 2014 et nous les poursuivrons au cours de cette année 2015, dans les travaux de rénovation de l'école mais aussi dans la réhabilitation de l'électricité de l'église, le réaménagement de l'aire de jeux et la mise en place de la vidéo-protection sur la place de l'église.

La fin de cet hiver bien gris et humide approche et je vous souhaite à toutes et tous de profiter pleinement des beaux jours qui s'annoncent.

Le Maire, François Housseau

## **Bloc notes : quelques événements à retenir sur la commune de Bellot :**

- **Le Vendredi 6 mars 2015 à 19h00** à la salle polyvalente, 2ème réunion publique du PLU, pour dresser le bilan de la concertation préalable et poser toutes vos questions relatives à l'urbanisme.
- **Le Dimanche 5 avril 2015 à 10 h 30**, rendez-vous des enfants et des parents pour la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques sur le terrain de jeux de la commune.
- **Prévision de travaux sur le réseau d'eau potable** pour une période de 3 mois à partir de fin février, rue des Avônes, Avenue de Rebaïs et Route des Brodards.

### Réhabilitation de la zone petite enfance, activités sportives et parcours de santé

Nous mettrons aux normes l'aire de jeux de la petite enfance devenue obsolète à ce jour. Cette nouvelle aire de jeux permettra d'accueillir les enfants de 2 à 10 ans avec de nouveaux jouets (tourniquet, balançoire, jeu à ressort une et deux places, et une tourelle baby avec toit et toboggan). Cette aire de jeux sera clôturée pour plus de sécurité.

Les installations sportives existantes pour les enfants sont également hors normes. Seront installés deux ensembles composés d'un but de football / hand-ball et panier de basket sur le terrain de sport afin que les enfants aient de bonnes infrastructures pour leurs activités sportives.

Enfin, nous mettrons en place un parcours de santé ouvert à tous, petits et grands (parcours sportif, renforcement musculaire, espace étirement ...).

### Réfection de l'électricité de l'église

L'électricité de notre église est dans un tel état de vétusté et de dangerosité que le diocèse y refuse toute célébration. De fait, les dernières cérémonies funéraires de nos proches disparus se sont déroulées à Villeneuve sur Bellot, situation inacceptable pour notre village.

La nécessité de permettre à chacun d'exercer son culte et de rendre hommage à nos proches disparus au sein de notre magnifique église Saint-Loup de Bellot ainsi que l'ambition de recevoir le festival des églises au mois de juin ont conduit notre équipe municipale à lancer les travaux de remise aux normes de l'électricité de notre église.

### Vidéo-protection

L'augmentation des délits et de la délinquance sur la commune, cambriolages de maisons particulières et des ateliers municipaux, vols de véhicules, petits trafics sur la place de l'église, entraîne un sentiment d'insécurité croissant et nous a amené, en collaboration avec les services de la Gendarmerie Nationale, à mettre en place un projet de vidéo-protection.

Dans un premier temps ce système sera installé sur la place de l'église mais il pourra être étendu dans le futur à d'autres sites comme la piscine, l'école, les ateliers municipaux, ou encore le cimetière.

### Maîtrise d'œuvre pour les travaux de réfection de l'école

Délaissée depuis de beaucoup trop nombreuses années, notre école a un besoin urgent de travaux, dont certains ont été effectués dès 2014. Il s'agit de la mise en conformité de l'installation électrique qui permet des économies mais surtout élimine les risques que la vétusté de l'ancienne installation faisait courir aux enfants et au personnel.

Après cette urgence la réflexion porte sur à la mise en œuvre d'un véritable programme de réhabilitation de l'ensemble des locaux dans l'optique d'améliorer en particulier la performance énergétique – source d'économies -, le confort des enfants et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

C'est pourquoi nous avons lancé une consultation auprès de cabinets d'architecture de la région pour exercer une mission de maîtrise d'œuvre de ces travaux avec pour objectif prioritaire de ne pas perturber l'enseignement dispensé aux enfants.

Ces travaux comprendront le remplacement des menuiseries, la remise en état des peintures intérieures, l'amélioration de la performance du système de chauffage, la réfection de la cantine scolaire, la rénovation de la bibliothèque, l'isolation thermique de la salle polyvalente, la création d'un préau et la réfection de la cour de récréation.

Ces travaux débuteront à l'été 2015 et s'étaleront sur quatre saisons

### Manifestation culturelle : troisième festival des églises de la Brie des Morins

L'église de notre commune aura le privilège d'accueillir un événement majeur du troisième festival des églises de la Brie des Morins le **samedi 27 juin à 20h00** : une représentation d'une œuvre primordiale du compositeur italien Giacomo Puccini, « Madame Butterfly »

Cet opéra composé par Puccini en 1903 est inspiré du récit autobiographique de Pierre Loti lors de son voyage à Nagasaki au Japon.

L'adaptation qui sera présentée par Liliane Mazon à Bellot est une subtile harmonie entre musique et littérature. Les interprètes de renommée internationale et l'accompagnement au piano de concert font de ce concert un événement exceptionnel.